

# MENACE SUR LA FORET CEVENOLE

Après les projets d'exploitation de gaz de schiste, les Cévennes sont à nouveau l'objet de convoitises. Pour alimenter sa centrale à biomasse de Gardanne (Bouches du Rhône), la multinationale de l'énergie E.ON veut s'approvisionner en bois dans notre région !

35000 hectares de forêt et de châtaigneraie sont directement menacés de coupes rases avec des conséquences catastrophiques : atteinte au patrimoine paysager et culturel cévenol, perte de biodiversité, centaines de camions sur les routes, déstructuration des filières bois locales.

Tout cela pour alimenter une centrale polluante et d'un rendement médiocre.

## Préservons la forêt, stoppons la centrale à biomasse de Gardanne !

### SIGNEZ LA PÉTITION :

[sosforetdusud.wordpress.com/petition/](http://sosforetdusud.wordpress.com/petition/)  
Plus d'informations sur :  
<http://sosforetdusud.wordpress.com/>  
<http://sosforetcevennes.wordpress.com/>

### REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

SOS Forêt – Piémont Cévenol  
contact : [sosforet-piemont@riseup.net](mailto:sosforet-piemont@riseup.net)  
adresse postale : Maison Mazel,  
Falguière, Saint Jean du Gard, 30270



**Danger immédiat :  
décision décembre 2014**

# MENACE SUR LA FORET CEVENOLE

## Le projet :

E.ON mise gros sur la biomasse. A cette fin, la multinationale veut brûler 400 000 tonnes de bois brut pour produire de l'électricité. E.ON sera obligé de se fournir à l'étranger et en France, essentiellement dans les régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon. Les Cévennes ont été déclarées Zone d'Ap-

visionnement Prioritaire et le Parc National des Cévennes a signé une convention avec E.ON, sans que la population ne soit informée ni consultée.

Pour réaliser ce projet, l'État promet à E.ON 1,4 milliards d'euros de subventions sur 20 ans.

## Pourquoi s'y opposer ?

- **Aberration énergétique** : échappant à l'obligation de cogénération grâce à une dérogation, la centrale n'aurait un rendement énergétique que d'environ 30 % : 2/3 du bois brûlé sera gaspillé !
- **Aberration écologique** : passer des énergies fossiles à la biomasse c'est changer de ressource pour une autre et continuer à détruire notre environnement, c'est étouffer les initiatives alternatives existantes !
- **Destruction des écosystèmes forestiers** : perte d'habitat pour la faune, développement des espèces invasives (pins), fermeture et embroussaillage du milieu !
- **Déstructuration des filières locales** : chaufferies, scieries, construction, bois de chauffage, production de châtaignes et élevage.
- **Diminution des possibilités récréatives liée à la destruction des écosystèmes** : cueillette, promenades, chasse. Baisse de l'activité touristique.
- **La forêt est un bien commun**, sa gestion doit être décidée et organisée de façon démocratique et collective, au bénéfice de tous les usagers : propriétaires, sylviculteurs, éleveurs, promeneurs, cueilleurs de champignons, chasseurs...

## Comment s'y opposer ?

Déjà 140 collectivités de la région PACA ont adopté une motion contre ce projet.

De nombreux collectifs locaux et associations environnementales de cette région s'activent, entre autres au sein de la coordination SOS Forêts du sud.

Il est grand temps de diffuser l'information, interpeller les élus, organiser des ripostes, et signer la pétition !

